Conseil communal du 25 juin 2013

L'ordre du jour de la séance du mardi 25 juin 2013 comprenait

- En séance publique : 33 points
- En huis Clos : 16 points

La préparation à cette séance a été menée par les 3 conseillers communaux (Sophie Vandeloise, Anne Beghin et Philippe Lorsignol), le conseiller CPAS Yves Amand et Philippe Goubau, membre écolo.

Ecolo Genappe intervient particulièrement sur les points suivants :

Point 1 : Intercommunale du BW. Convocation aux Assemblée générale extraordianire et ordinaire du 26 juin. Ordre du jour

Ecolo Genappe n'a pas de représentant dans l'IBW.

Toutefois Sophie Vandeloise s'interroge sur le fait que l'IBW ne se préoccupe pas de la prévention des déchets. Le bourgmestre souligne que nous devons interpeller l'intercommunale directement. Ecolo, souligne aussi la problématique des lingettes qui est non négligeable au niveau des stations d'épuration. Et demande en conseil d'en informer le public via le journal de La ville mais aussi de prévoir une information au niveau des écoles.

Point 3 : Demande d'approbation d'une journée à Euro Disney dans le cadre de la fête de la fédération Wallonie-Bruxelles, le 27 septembre prochain

Ecolo Genappe s'abstient et demande que ses arguments figurent au PV de la séance.

En effet, Ecolo s'interroge de cette proposition de l'échevinat du tourisme et Anne Beghin parle d'une fausse bonne idée. En effet :

- Est-ce bien le rôle d'une commune d'organiser des voyages dans des parcs d'attractions ?
- Alors que le 27 septembre…est la date de la fête de la fédaréation Wallonie-Bruxelles….pourquoi quitter la Belgique, se rendre à Paris dans un parc d'attraction américain ?
- Pourquoi proposer une activité payante et pas des moindres (60 euros) alors que le 27 septembre différentes activités culturelles sont gratuites ou plus accessibles. Ne serait-il pas plus adéquat d'emmener alors les enfants et leurs parents à Bruxelles par exemple ou d'organiser en collaboration avec le Centre Culturel de Genappe un événement ?
- Un telle activité privilégie inévitablement les familles les plus aisées…et les enfants dont les parents peuvent se libérer ce jour là (seuls les fonctionnaires et enseignants sont en congé).

Point 5 : Demande d'approbation de l'adhésion de la ville de Genappe à la charte de l'égalité des chances commune aux communes wallones

Ecolo Genappe ne peut qu'adhérer à une telle charte. Il s'agit d'une belle et justifiée déclaration d'intentions. Nous souhaiterions dès lors savoir comment l'ensemble de ces points vont être opérationnalisés sur la commune, quelles actions vont être organisées, avec quels outils en vue de plus d'égalité entre les citoyens ? Marianne Janssens, échevine en charge de l'égalité des chances et du Plan de Cohésion Sociale de la Ville se veut rassurante dans la mesure où cette charte sera intégrée dans le PCS (Plan de Cohésion Sociale).

Enfin promouvoir l'égalité des chances au niveau des écoles de Genappe, faire en sorte que nos écoles communales travaillent en faveur de la diminution des discriminations est une piste qu' Ecolo souhaiterait voir se développer souligne Anne Beghin. Il est important que la ville entame une réflexion commune et globale en faveur de la lutte contre l'échec scolaire, la réduction des frais scolaires, les discriminations scolaires. L'enseignement belge est un des plus discriminants. Enfin nous soulignons une fois encore la nécessité d'appliquer dans les écoles le décrets citoyeneté. Marianne Janssens et Madame Bury, échevinne de l'enseignement, prennent bonne note de ces remarques.

Point 6: Accueil Temps Libre et Soutien de l'accueil extra scolaire. Adaptation du règlement d'ordre intérieur de l'école de Baisy-Thy

Anne Beghin souligne que la modification du ROI se fait au détriment des familles qui devront payer davantage les frais de garderie du matin et du soir. Et ce alors qu'on vient de présenter la charte de l'égalité des chances…Les frais demandés par l'ISBW sont supérieurs à ceux demandés par la ville. A partir de septembre l'ensemble des heures de garderie à l'école de Baisy-Thy seront comptabilisées aux tarifs de l'ISBW, la ville ne voulant plus prendre à sa charge le surcroît. Cette mesure permet à la ville une économie de quelque 8000 euros/an.

Ecolo se demande aussi pourquoi l'ISBW dont on connait la qualité du travail dans l'encadrement des enfants n'est présente que dans une seule école communale de la commune ? N'est-ce pas discriminant pour les autres écoles/familles/enfants ? Pourquoi l'ISBW est implantée dans cette école là particulièrement ? Et pas dans les autres ? Qu'est ce qui a justifié ce choix ? L'échevine Stéphanie Bury explique que financièrement la commune ne peut se permettre davantage. L'ISBW était présente à l'école de l'Espace 2000 et depuis 2 ans est accueillie à l'école de Baisy-Thy, école la plus peuplée de la commune.

Enfin, concenant les plaines d'été, Ecolo ne peut que regretter au nom de nombreuses familles l'arrêt des plaines le 9 août. La commune propose –t'elle des alternatives à ces familles ? Non. La conseillère MR Sarah Hermans souligne que les parents peuvent (aussi) prendre congé …

Si nous comprenons l'importance de laisser les écoles libres et disponibles en vue de la préparation de la rentrée scolaire, pourquoi ne pas envisager que durant les trois dernières semaines de l'été les plaines se déroulent dans un autre lieu communal….Nous proposons même l'occupation des futurs locaux scouts de Ways. ☺

Point 7: Approbation des comptes CPAS 2012

Ecolo approuve les comptes 2012 du CPAS et souligne la qualité du travail des 6 derniers mois.

Point 8 : Approbation de modification budgétaire , budget 2013

Ecolo approuve.

Point 9 : Fin de la convention relative à la gestion de la maison de l'emploi

Philippe Lorsignol souligne qu'Ecolo Genappe accepte l'idée de rationaliser certaines dépenses….et ce au vu des arguments présentés dans le dossier (faible fréquantation de la maison de l'emploi). Toutefois, il souligne qu' un pôle de conseils et d'infos disparait sur la commune. Dans le cadre de ce changement, nous souhaitons une évaluation d'ici 1 an du redéploiement de la politique d'emploi qui sera mise en œuvre sur la commune tel que Vincent Girboux l'a présenté.

Nous découvrons dans les dossiers que les batiments de la maison de l'emploi vont être réaffectés à l'accueil de la petite enfance. Nous ne pouvons que nous en réjouir au regard du déficit de places sur la commune. Toutefois nous souhaitons recevoir des infos quant à ce projet : quand, comment, combien de lits ? Les lieux doivent d'abord être adaptés souligne Marianne Janssens.

Point 16 : Attribution des subventions aux diverses associations pour l'exercice 2013

Ecolo Genappe souhaite des explications.

Sophie Vandeloise souhaiterait que nous puissions avoir connaissance des critères d'attribution de ces subsides. Nous remarquons en effet pas mal de déséquilibre, des chiffres très variables, très différents allant de quelques centaines d'euros à plusieurs miliers d'euros.

Sur base de quoi…les subsides sont attribués d'une part et comment leurs montants sont-ils calculés ? Nous n'obtenons pas de réponses satisfaisantes. Gerard Couronné explique que les associations introduisent leur demande et qu' « on accepte ou non de leur donner le montant demandé. On donne parfois moins que ce qui est demandé bien sûr .»

- A titre d'exemple, 2 associations ont exactement le même objet, à savoir les soins aux animaux perdus et abandonnés. L'une reçoit 11.550 euros, l'autre (l'association de fait Wenderickx-Godart) reçoit 2200 euros. Ce qui fait un total de 13 750 euros. Cela semble disproportionné au regard d'autres subsides comme par exemple les Ateliers du Léz'arts qui accueillent près de 300 participants, ne cessent de dynamiser leurs activités et bénéficient eux de 5000 euros alors qu'ils avaient introduit une demande nettement supérieure. Certains subsides ne devraient-ils pas être reventilés, réévalués ? Monsieur Couronné marque son étonnement quant au montant attribué à la société royale protectrice des animaux (11.550 euros).

- L'aide octoyée pour les enfants partant en classes scolaires représente aussi un budget non négligeable de 27 000 euros. Cela va dans le sens d'une précédente demande de revoir la politique de ces voyages scolaires qui au-delà des question de sécurité et d'empreinte écologique deviennent beaucoup trop coûteux pour de plus en plus de familles.
- Autre exemple…Le cercle d'histoire même s'il bénéficie d'un bâtiment (au même titre que beaucoup d'autres)….ne reçoit que 500 euros.

Point 17 : Attribution d'une subvention pour le basket club Genappe

Ecolo approuve cette demande de 200 euros.

Point 1 8 : Marché de tavaux quant à l'isolation des combles de l'école de Loupoigne dans le cadre de travaux complémentaires

Ecolo approuve ce supplément lié à un problème imprévisible nous explique Etienne Legrand, en charge des travaux.

Point 19 : Marché de services. Entretien extincteurs et dévidoirs pour l'année 2013-2016

Ecolo Genappe approuve.

Point 20 : Marché de fournitures pour l'inertage et le remplacement des cuves de mazout dans divers batiments de la ville. Approbation des conditions et du mode de passation.

Ecolo Genappe approuve.

Point 21: Marché de services. Pour le calorifugeage de conduites de chauffage des batiments de la ville.

Ecolo Genappe approuve.

Point 22 : Marché de travaux de pose d'installation d'éclairage public. Recoiurs à une centrale de marchés.

Ecolo Genappe approuve.

Point 23 : Marché de services pour la mise en conformité des alarmes anti-intrusion, incendie et détection de fuite de gaz des écoles communales. Approbation des conditions et mode de passation.

Ecolo Genappe approuve bien sûr mais souhaite des explications souligne Anne Beghin.

Cette demande signifie –t'elle que les écoles communales ne sont pas/plus en ordre….et depuis quand ne sont elles pas conformes ?

Comme Ecolo Genappe l'a déjà souligné par la passé (Philippe Lorsignol) cela traduit une forme de négligence alors que l'on parle ici avant tout de la sécurité du personnel et de plus de 1000 enfants.

Enfin nous souhaiterions avoir des informations quant aux système anti-intrusion qui sera privilégié ? Qu'est ce qui est envisagé, demandé ? Une centrale de surveillance est-elle prévue ?un système de badge ou de bracelet RFID (cartes à puce ?) est-il prévu comme il existe déjà ailleurs (Ecole des Arts de Braine-L'Alleud) ? Il s'agit juste d'un système anti-vol pour la nuit souligne le bourgmestre. Et non pas d'un système anti-intrusion dans les écoles en journée. Philippe Lorsignol souligne que aujourd'hui pourtant il est possible de rentrer dans les écoles comme dans un moulin. Est-ce bien adéquat pour la sécurité des enfants et des enseignants.

Point 24 : Marché de fournitures pour le réaménagement complet de la plaine de jeux de la piscine communale. Approbation des conditions et mode de passation.

Le coût s'élève à 14 000 euros explique Hector Tubiermont.

Le dossier nous apprend qu'il s'agirait au niveau du sol de la plaine de jeux d'un sol en écorces. Mais son entretien est plus complexe et coûteux qu'un sol en caoutchouc souligne Philippe Lorsignol.

.Point 25: Travaux/local pour le mouvement de jeunesse de Ways/Marché destiné à l'implantation d'un local préfabriqué. Approbation des conditions et mode de passation.

Ecolo s'abstient et tient à ce que les raisons de son abstention se trouve reprises dans le PV de la séance. Il est évident que nous ne voulons pas priver les scouts d'un bâtiment.

Le coût est énorme pour ces travaux : on en arrive à 150 000 euros HTVA ! Et sur fonds propres pour un bâtiment aux mauvaises performances énergétiquse (en termes d'isolation du toit et des murs, et en termes de choix de système de chauffage) et avec un usage hebdomadaire entre septembre et mai ! Vincent Girboux explique que 35 000 euros du budget sont consacrés à l'égouttage et que la commune soutient les mouvements de jeunesse.

Par le passé, nous avons souligné l'existence de sociétés de fabrication de préfabriqués durables et de bien meilleure qualité. Philippe Lorsignol rappelle qu'il avait fourni toutes les informations au responsable des travaux. Ici, la Ville préconise du préfabriqué avec une mauvaise performance énergétique.

Nous souhaitons aussi, comme déjà demandé, que l'utilisation de ces bâtiments soit mutualisée. Il existe assez d'associations, de clubs….ou encore de jeunes sans locaux pour se réunir. Il n'est pas admissible que des locaux soit construits et destinés à un usage si faible.

Vincen t Girboux explique qu'il faut encourager et reconnaître le travail bénévole des animateurs scouts. Nous lui rapelons qu'à aucun moment nous n'avons dit le contraire. Nous remettons en question le bâtiment et son usage unique.

Point 26: Marché de travaux pour la réfection de voirie en hydrocarburé/Programme 2013/avenant 1

Ecolo approuve.

Point 27 Marché de travaux / Bail d'entretien et de réparation de voiries en hydrocarburépour la réfection de voirie en hydrocarburé/Programme 2013/avenant 1

Ecolo approuve .

Point 28 Marché de travaux pour la réalisation d'une voie verte entre Houtain et Loupoigne Approbation des conditions et mode de passation.

Ecolo approuve. Bien évidemment. C'est une très bonne idée de faire de ce sentier agricole une voie lente qui préserve entièrement le caractère rural. Toutefois nous avons quelques questions souligne Philippe Lorsignol.

- Comment emplêcher les voitures /4X4 et Kwad de passer ?
- Quel meilleur système (de barrière) choisir ?
- Y-a-t-il une concertation avec les agriculteurs du coin ? Oui explique Marianne Janssens, ils sont 5 à être concernés par ce projet.

Gérard Couronné accepte les réflexions pertinentes d'Ecolo et du CDH (interrogation quant au bien fondé d'un chemin Bi-bande et quant à la sécurité). Un système de barrière intelligent sera envisagé.

Point 30 Demande d'approbation de la demandede déplacement partiel du sentier 75 à Bousval adressée par Strudelimmo représentée par M. Michel Verhaegen de Naeyer.

Ecolo approuve le déplacement du sentier explique Sophie Vandeloise mais n'est absolument pas d'accord - et tous les avis émis vont dans ce même sens (commission sentier, CCAT, enquête publique, etc)-,avec le reste des aménagements qui ont été apportés à ce sentier. En conclusion Ecolo vote contre cette demande tant que le propriétaire ne modifie pas ses aménagements. Ecolo souligne que ce n'est pas la première fois que ce propriétaire met les citoyens et les autorités communales devant le fait accompli.

- La largeur du sentier a été réduite ce qui pose des questions quant à l'entretien
- Les fils barbelés ne sont aucunement justifiés (pas d'animaux !)
- L'entretien du sentier et des haies est devenu compliqué

Carine Meesens explique que le propriétaire s'est engagé à faire des modifications. Ecolo souhaite savoir avec plus de précisions : « quand ».

Point 31 Urbanisme, cession et charge du demandeur dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction de maisons unifamiliales, rue Louis Taburiaux à Vieux Genappe .

Philippe Lorsignol interpelle le collège sur le fait qu'il n'y a pas eu de réunion de concertation alors que ce dossier a suscité pas mal de réactions et de demandes comme la demande de mise à sens unique de la rue. Monsieur Couronné propose de mettre ce point à l'ordre du jour de la commission circulation.

Point 33. Patrimoine. Création de la réserve naturelle domaniale « Les décanteurs de la sucrerie de Genappe ». Avis

Ecolo approuve bien évidemment. Et Marianne Janssens de souligner que c'est un apport important pour l'environnement et le public d'avoir une réserve naturelle sur la commune. La ville souhaite la mise en place d'un comité d'accompagnement.

Point 36. Renouvellement de la convention de partenariat avec l'asbl VAP .

Ecolo approuve cette convention et l'ensemble de ce projet. Mais force est de constater que « ça ne fonctionne pas ». Il faut persévérer…Marianne Janssens demande aux conseillers de s'inscrire. Du côté des conseillers Ecolo c'est chose faite depuis longtemps.

Ecolo Genappe interviendra dans les divers :

- Anne Beghin demande s'il envisageable de faire parvenir l'ordre du jour des séances de conseil communal…par courrier bien sûr mais aussi par email, cela ne pénalise plus ceux et celles qui sont à l'étranger dans les jours qui précèdent les séances du conseil communal. Cette demande est acceptée.
- Peut-on envisager aussi d'avoir accès aux dossiers le samedi matin lors de la permanence du Bourgmestre ? La consultation des dossiers ne peut se faire que lors des heures d'ouverture de la commune et le jeudi jusque 19h. Cela n'est pas suffisant pour les conseillers travaillant à temps plein. Cette demande est acceptée également.
- Tous les conseillers ont reçu une pétition concernant l'école de Ways. Cette demande même si elle n'est pas très claire concerne l'avenir de l'école maternelle de Ways suite à la fermeture du projet par le Comte Cornet, propriétaire des locaux. Le bourgmestre rappelle que suite à la décision du Comte, le collège souhaite adjoindre une école maternelle à l'école primaire. La pétition concerne aussi le personnel de l'école de ways qui réagit négativement à des changements de personnel. Ecolo demande que madame Bury rencontre l'équipe.
- Ecolo appuie la demande de mise à sens unique de la rue Godefroid de Bouillon. Philippe Lorsignol explique que le groupe Ecolo Genappe a reçu une demande des riverains….et regrette que monsieur Couronné n'a pas encore donné de suite aux demandes de rencontres de ces riverains. Gérard Couronné prend acte de la demande d'Ecolo de rencontrer ces riverains.

Que retenir de ce dernier conseil avant les vacances d'été ? Ecolo était le seul groupe politique complet et probablement le groupe qui est intervenu le plus souvent…Au termes de ces 6 premiers mois nous faisons le constat d'une récurrente difficulté de la majorité à argumenter ses choix et options. Les réponses sont trop souvent insatisfaisantes, brèves. Le prochain conseil est fixé au dernier mardi du mois d'août. Le 27 août.